



**Arrêté** portant composition du jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA)

---

Le recteur de l'académie de Dijon

**VU** le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

**VU** l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

**VU** la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique ;

**VU** l'arrêté rectoral du 18 septembre 2023 fixant les dates et modalités d'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique session 2025.

## **ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Le jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique, organisé au titre de la session 2025, est composé comme suit :

Président :

Madame DAUVERGNE Anne, inspectrice d'académie – inspectrice pédagogique régionale, rectorat de Dijon

Vice-président :

Monsieur Miloude Si-Mohammed, inspecteur de l'éducation nationale – enseignement technique, rectorat de Dijon

Membre titulaires du jury :

Madame GRALL Caroline, principale, collège François Pompon, Saulieu

Monsieur FAVE Pierre-Jean, inspecteur de l'éducation nationale 1<sup>er</sup> degré ASH et conseiller technique du recteur, rectorat de Dijon

Madame FOSSURIER Sylvie, formatrice académique et professeure de sciences biologiques et sciences sociales appliquées, lycée Jean Rostand à Nevers

Membre suppléants du jury :

Madame MAGNIN Isabelle inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale

Monsieur BELLE Fabien, principal, collège Jean Rostand

Monsieur Xavier BALLAND, principal, collège Clos de Pouilly, Dijon

Monsieur FLORIN, Sébastien, inspecteur de l'éducation nationale 1<sup>er</sup> degré de la circonscription Macon SUD

Madame OUDON Elisabeth, inspectrice de l'éducation nationale 1<sup>er</sup> degré de la circonscription d'Auxonne

Madame PERREZ-LEGROS Sonny, formatrice académique et professeure d'Espagnol

Monsieur SIERRA MORENO Paul, inspecteur de l'éducation nationale 2<sup>nd</sup>e degré Sciences Biologique Sciences Sociales Appliquées

Monsieur VITTENET Éric, formateur académique et professeur d'éducation physique et sportive, collègue Robert Schuman à Mâcon

**ARTICLE 2** : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 11 octobre 2024

Pour le Recteur et par délégation  
La secrétaire générale de l'académie

Caroline VAYROU

